Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 038-213803489-20260402-2026_053-DE

Ruy-Montceau

COMMUNE DE RUY-MONTCEAU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

DELIBERATION N°2026_053

DESIGNATION D'UN DELEGUE REPRESANTANT LA COMMUNE AU SEIN DE L'EPAGE DE LA BOURBRE POUR LE COLLEGE HORS GEMAPI

L'an deux-mil-vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Ruy-Montceau (Isère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy RABUEL.

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Date de la convocation : 27 mars 2026 Quorum : 14

Présents : Guy RABUEL, Alain ASTIER, Laëtitia MARGASSIAN, Davis CHAUVY, Aurélie MARIE, Lilian RENAUD, Séverine ORELLE, Jérôme VELLAY, Laure GERVET, Jean-Louis GEORGE BATIER, Marjorie BENOIT, Pascal FARIN, Séverine VERNISSAT, Fabien DOMINGOS, Gisèla ESCOLA, Théo MOLLIER, Régine COLOMB, Patrice PEREZ, Christine VERGER, Sébastien RICCARDI, Eric SCHULZ, Frédérick CHATEAU, Karine PLATEAU, Michaël AYDIN, Karen ANDREIS, Aristide RICCIARDONE

Excusés : Sandrine PRADELLE (pouvoir à Guy RABUEL)

Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 27

Secrétaire de séance : Laëtitia MARGASSIAN

- **VU** les dispositions du Code général des collectivités territoriales.
- **VU** les statuts de l'EPAGE de la Bourbre
- **CONSIDERANT** la nécessité suite au renouvellement des conseillers municipaux de représenter la commune au sein du collège hors GEMAPI de l'EPAGE DE LA BOURBRE.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE**, M. CHAUVY David comme représentant unique du conseil municipal au sein du collège hors GEMAPI de l'EPAGE DE LA BOURBRE

Fait et délibéré le 2 avril 2026
Pour copie conforme.

Le Maire
G. RABUEL

MAIRIE DE RUY-MONTCEAU (Isère)

La secrétaire de séance
Laëtitia MARGASSIAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Publié le : 10/04/2026 14:22 (Europe/Paris)
Collectivité : Ruy-Montceau
https://www.ruy-montceau.fr/documents_administratifs/58186